

Genre du véhicule Camion (châssis)	Marque de fabrication BERNA			Type (+) 5 U (Moteur T2 Lm) Largeur totale 2'400 mm	Modèle années 1943/59	Ordre de type n° 2 7 5 1 -B		
Caractéristiques Châssis type "5 U" et moteur type "T 2 Lm" s/plaquette constructeur dans cabine								
Direction normale.-A partir No.châssis : 20'563/1 Carburant mazout/diesel. Nombres de cylindres 6								
Constructeur du châssis Motorwagenfabrik BERNA A-G., Olten SO (CH)								
N° du châssis frappé à droite, à l'avant s/partie sup. longeron et s/plaquette constructeur								
N° du moteur frappé à droite, à l'avant s/partie sup.bloc-moteur au-dessus compresseur et s/plaq.								
Type du moteur T 2 / Lm (avec compresseur mécanique)								
Position du mot. à l'avant Frein-moteur sur échappement								
Cylindrée	8'725	cm³	Frein de remorque à air comprimé (direct et indirect)			Dimensions ext. en mm		
Temps	4		Transmission mécan.synchron. Travail/Cabest. -			Longueur (+)		
Rafraîchissement	eau		Nombre vit. avant 8 (4x2) *) Crochet de rem. s/demande			Largeur 2'400 \$)		
Entraînement	s/roues AR		Vitesse en tr° 5,5-9 km/h **) Vois avant 1'935			Hauteur -		
Nombre d'axes	2		Vitesse en pils dir. 53-73 km/h **) Vois arrière 1'695			Empattement (+)		
Nombre de pneus	6		Blocage différentiel s/demande ++) Diam. de braq. +)			Perte à faux arr. (+)		
Frein à pied à air comprimé à expansion interne WESTINGHOUSE, agissant sur toutes les roues								
Frein à main mécanique à expansion interne av.servo à air comprimé, agissant s/roues arrière								
Poids	avant	arr.	total	Pneumatiques	avant	arr.	-	Dimensions Int. en mm
A vide	-	-	-	Dimension	11.00-20	11.00-20	-	Longueur -
Charge utilis	-	-	-	Charge pneu	3'250	3'250	-	Largeur -
Total	-	-	-	-	Multiply	Multiply	-	Hauteur -
Garantie de fabr.	6'500	13'000	16'000	Jantes : à épaulement oblique 7.5x20			Hauteur ridelles -	
Poids max. garanti pr. train roulier 35'000			Nombre de portes -			Perte à faux arr. -		
Direction: position à droite - normale (***)			Marque du moteur BERNA			C. V. frein 170 DIN		
Alésage 115			Cours 140			C. V. impôts 44,436		
Forme de la carrosserie +++)								
Nombre de places: total -			(avant - milieu - arr. -)			Places debout -		
Siège arrière -			Side-car -					

\$\$\$) Valable aussi pour les anciens vhc., si : avec ressorts renforcés (AV= 12 et AR= 16 lames),
 - servo-cylindre avec piston au frein à pied à air comprimé-hydraulique,
 - frein à main agit sur cardan ou avec dispositif servo.

Équipement électrique : 24 Volt. (avec starter à air comprimé : s/demande 12 Volt).

Mesure du bruit : (§§) au régime fixé par le régulateur (env. 2'200 t/min.).

OBSERVATIONS et EXCEPTIONS :

+) Exécutions :

<u>Modèles</u>	<u>Genre du vhc.</u>	<u>Empattement</u>	<u>Longueur totale</u>	<u>Porte à faux AR</u>	<u>Diamètre de braquage</u>
5 U 4 5	Canion	4'500 mm	7'355 mm	1'600 mm	13,70 m
5 U 5 0	Canion	5'000 mm	7'655 mm	1'600 mm	15,00 m

++) Blocage du différentiel : indiquer s/rapport d'expertise si le vhc. est équipé d'un tel dispositif.

+++) Équipement : est installé lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation individuelle.

*) Transmission : boîte c.v. à 8 vitesses (commande pour 4 vitesses avec commande supplémentaire pour surmultipliées).

**) Vitesse maximum : varie selon démultiplication du pont arrière.

***) Direction : sur demande avec servo-hydraulique.

§) Largeur totale : ne peut circuler que sur le réseau routier ouvert par le Conseil fédéral aux véhicules jusqu'à 2'400 mm de largeur (LA art. 24 et ACP du 16.1.1948 resp. 9.8.1957).

§§) Mesure du bruit : le bruit de l'échappement et du moteur doit être mesuré à chaque véhicule avant la mise en circulation. - Les véhicules trop bruyants doivent être renvoyés.

Arbon, les 13 et 14. 8.1958
Olten, les 13 et 14.11.1958

La Commission d'expertise-type